

MODULE COMMUN

BLOC 1

PRÉPARATION À LA
RECHERCHE
10 ECTS

BLOC 2

COURS
COMMUNS
15 ECTS

BLOC 3

COURS
OPTIONNELS
15 ECTS

+

MODULES SPECIALISATION

SPÉCIALISATION 1

ÉTUDES
URBAINES
40 ECTS

SPÉCIALISATION 2

ENVIRONNEMENTS
ALPINS
40 ECTS

à choix

BLOC 1

MÉTROPOLISATION,
FORMES URBAINES
ET MOBILITÉ
10 ECTS

+

BLOC 2

ÉCOLOGIE URBAINE
ET QUALITÉ DE VIE
10 ECTS

+

BLOC 3

ECO-QUARTIERS
ET URBANISME
DURABLE
10 ECTS

+

BLOC 4

PROJET URBAIN ET
AMÉNAGEMENT
10 ECTS

ETUDES URBAINES

ENVIRONNEMENTS ALPINS

Les blocs 2 à 6 sont à choix : 3 blocs obligatoires sur les cinq blocs, soit 30 ECTS

BLOC 1

AMÉNAGEMENT DES
ALPES
10 ECTS

+

BLOC 2 À CHOIX

PAYSAGES ET
GÉOCONSERVATION
10 ECTS

BLOC 3 À CHOIX

ENVIRONNEMENTS
PÉRIGLACIAIRES
10 ECTS

BLOC 4 À CHOIX

QUATERNAIRE
RÉGIONAL
10 ECTS

BLOC 5 À CHOIX

TOURISME ALPIN
10 ECTS

BLOC 6 À CHOIX

GLACIOLOGIE
10 ECTS

MEMOIRE PERSONNEL
40 ECTS